

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie

**Arrêté du 15 mars 2018 conférant un grade d'officier de réserve  
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1807430A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

M. Eric Fort est nommé au grade de lieutenant de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un poste d'officier chargé de la protection contre l'incendie (OCPI) au profit de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 mars 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :  
*La générale, commandante et déléguée  
des réserves de la gendarmerie nationale,*  
A. FOUGERAT